



Le changement ? NON la régression	page 1
Maternité de Vire - La Lutte continue	page 2
Contributions aux débats du Comité National	page 3
Réaction disproportionnée du Rectorat	page 4
Une régression sociale historique	page 5
Très petites entreprises	page 5
Assise nationale du ministère du travail, de l'emploi...	page 6
Formation Syndicale	page 7
Création d'un comité 14 contre NDDL	page 8

EDITO

Le changement ? NON la régression ...

L'accord sur la « sécurisation de l'emploi » signé par le Medef et les syndicats CFDT, CFTC, CGC organise et codifie une régression sociale. Hollande et le gouvernement se sont précipités pour saluer cet « accord historique entre partenaires sociaux » et ont aussitôt enjoint les députés de la majorité de voter tel quel le projet de loi qui reprendra mot pour mot les termes de ce texte. C'est faire peu de cas des débats au parlement. Que l'on sache, la loi en France est l'œuvre des parlementaires et non d'accords entre des syndicats forts complaisants avec le Medef. Cet accord est minoritaire puisque les signataires ne rassemblaient que 38,7 % des voix aux dernières élections prud'homales de 2008.

La presse financière ne s'est pas trompée sur le contenu : d'après le Wall Street Journal il s'agit d'une « victoire » pour les patrons français dans la mesure où il permet d'assouplir le temps de travail et les rémunérations. C'est un accord qui instaure une super-flexibilité (*voir p.5*). Cette prétendue « flexisécurité » a déjà été expérimentée au Danemark, en Finlande, en Suède où le taux de chômage est passé en moyenne de 3 % à 8 % (+266%). La flexibilité c'est l'ennemi de l'emploi. C'est quand les salariés sont bien formés, bien traités, bien payés qu'ils sont « compétitifs ».

Chaque jour nous apporte son lot de destruction d'emplois. Après Arcelor Mittal, Peugeot, Pétroplus voici Virgin (*un millier de salariés*) qui se déclare en faillite. Renault veut supprimer 7500 emplois (14 % de l'effectif) d'ici 2016 via les retraites et les pré-retraites. La courbe ascendante du chômage n'est pas prête de s'inverser malgré les déclarations officielles. En réalité tout est axé sur la « compétitivité », après les 20 milliards offerts aux patrons, on leur donne la flexibilité.

L'Etat-patron, d'ailleurs, donne l'exemple. Il continue à supprimer des emplois dans la Fonction Publique. En faisant voter le pacte budgétaire européen, sans consultation populaire, le gouvernement a décidé de faire 60 milliards d'économies sur les dépenses publiques d'ici cinq ans. En agissant de la sorte il condamne la France, ses salariés, ses fonctionnaires et tous les citoyens à une cure d'austérité permanente. Au moment où plus de quatre millions de femmes et d'hommes sont au chômage, que près de neuf millions de nos concitoyennes vivent en dessous du seuil de pauvreté, cette politique est une provocation. Pertes d'emplois, gel des salaires, réduction des dépenses publiques, jour de carence, cela fait trop d'années que nous sommes victimes de ces régressions sociales.

C'est par les mobilisations tant dans le privé que dans le public que nous ferons changer de politique. **Solidaires** appelle les agents des trois versants de la Fonction Publique à se mobiliser et à se mettre en grève le 31 janvier pour peser sur l'ouverture des négociations qui débiteront le 7 février prochain.

Caen le 20 janvier 2013

Maternité de Vire

La Lutte continue

Depuis le 9 juillet, l'activité accouchement était suspendue jusqu'au 1er novembre, date butoir de la fermeture définitive de la maternité ou de la levée de suspension. Après diverses actions, manifestations, RDV à l'ARS et au ministère, mobilisation du collectif avec la population, les élus...la date butoir a été reportée au 17 janvier 2013.

Que faut-il pour pérenniser ce service? Il faut recruter des gynécologues-obstétriciens à compétence chirurgicale, au nombre de 3 pour que ça tourne! Et là, on assiste à toute la mauvaise volonté de l'ARS et de la Direction de l'hôpital pour retarder les recrutements et essayer de déstructurer le service... C'est Dallas au quotidien !!! Tout est bon pour casser l'outil, ils ne manquent pas d'idées et de ressources pour arriver à leur fin.

Aujourd'hui dans les médias, on pourrait croire que la maternité est sauvée pourtant rien n'est gagné, la reprise d'activité est soumise à autorisation de l'ARS.

Le directeur de l'agence régionale de santé prendra sa décision après avis consultatif de la commission régionale spécialisée de l'offre des soins qui se réunira le 24 janvier.

Cette décision peut être différente de l'avis émis par la commission. Elle serait exclusivement dépendante de la volonté de la direction du Centre hospitalier de Vire de présenter un planning de gardes médicales permettant d'assurer la continuité des soins. Si réouverture il y a, il reste toujours à recruter un 3ème praticien pour assurer la pérennité de la maternité.

La mobilisation est toujours d'actualité: la manifestation du samedi 12 janvier a été suivie par quatre à cinq cents personnes, les Sud-Solidaires y étaient bien présents ainsi qu'une délégation de la Coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité. Mobilisation en baisse mais inespérée après les annonces très médiatisées du député Turret (PRG*) et de la CGT du CH de Vire* comme quoi la maternité de Vire était sauvée, et ceci 3 jours avant la manifestation ! Récupération quand tu nous tiens ...

**Ces 2 organisations sont, comme SUD santé sociaux 14, membres du collectif du bocage virois "Touche pas à ma santé, à mon hosto". Collectif d'organisations syndicales, politiques et de citoyens qui s'est créé en 2008 pour défendre le service public de santé, de proximité, l'accès aux soins pour toutes et tous et qui depuis plus de deux ans mène le combat pour le maintien de la maternité de Vire.*



Contributions aux débats du Comité National des 9 et 10 janvier 2013

Union
Syndicale
Solidaires
Calvados

Le compte rendu du dernier BN concernant l'état de notre union interprofessionnelle et de ses difficultés internes correspond en majeure partie à ce que nous vivons et ressentons dans notre département. Aussi nous ne reviendrons pas sur ces constats en préférant nous projeter dans les tâches qui nous attendent en 2013.

Car l'expérience montre, que même si nous avons toujours eu des problèmes de fonctionnement notamment parce que nous n'avons pas de permanents au niveau local, seulement des militants avec du temps syndical et beaucoup d'investissement personnel, notre capacité de réagir en interpro a toujours été au rendez-vous dès lors que nous étions en lutte. Au moment de la mobilisation sur les retraites, nous avons su tenir notre rôle de syndicat de lutte et de terrain. Lors de la dernière journée de mobilisation en novembre 2012, nous étions dans la rue la seconde force après la CGT.

Les 5,59 % de voix que nous avons atteints en Basse Normandie lors des élections TPE sont le résultat, modeste certes, d'une audience certaine auprès des salariés. Nos syndicats sont pour la plupart en développement, c'est bien la preuve que notre conception du syndicalisme rencontre un écho chez une partie non négligeable des salariés.

Or, le contexte politico-social en ce moment, même s'il y a des luttes éclatées, n'est pas à la hauteur. L'intersyndicale nationale est au point mort. Les confédérés ne préparent pas un affrontement avec le gouvernement et le patronat et ne soutiennent pas les luttes en cours. Mobiliser les salariés en dehors de leur entreprise ou bureau est très difficile.

Nous sommes le seul syndicat à essayer de porter encore le fait que seule une grande mobilisation interprofessionnelle pourrait faire reculer le patronat et le gouvernement. Pour le moment, seule une journée de mobilisation Fonction Publique est dans le paysage alors que les fermetures de boîtes, la mise au chômage et la précarité ne cessent d'augmenter. Ce contexte ne nous est pas favorable.

Cependant, c'est en marchant qu'on apprend à marcher. Ce n'est pas en se penchant indéfiniment sur nos problèmes internes qu'on va les régler. Il faut, au contraire, redynamiser dans l'action, notre force syndicale.

Quelle crise ?

Aujourd'hui, plus que jamais, le gouvernement, le Medef, les médias nous bassinent les oreilles avec la crise. Mais quelle crise ?

Entre 2000 et 2010 le PIB de la France a quasiment doublé, rappelons que lors de la crise des années 30 il avait baissé de 15 % rien qu'en 1932 !

En réalité les plus riches détournent massivement la richesse produite : les grandes entreprises paient moins d'impôts que les petites, en proportion les impôts des contribuables les plus riches diminuent quand leurs revenus augmentent. En supprimant des niches fiscales scandaleuses (*Girardin pour l'outre-mer par exemple*) et en prenant quelques autres mesures, contre l'optimisation fiscale par exemple, on ne parlerait pas de déficit ni de dette, mais l'excédent budgétaire annuel atteindrait au moins 200 milliards d'euros. Nous n'oublions pas les 50 milliards d'euros par an d'intérêt de la dette qui, par l'intermédiaire des banques privées, rentrent dans les circuits financiers et de la spéculation.

Ce n'est pas aux travailleurs de continuer à payer pour qu'une minorité s'enrichisse de plus en plus et mettent les peuples sous leur joug.

Aujourd'hui, plus que jamais nous sommes confrontés dans tous les secteurs à la fermeture d'usines, à la suppression de postes, aux licenciements, au développement de la précarité et des travailleurs pauvres. Avec pour corollaire la souffrance et l'usure au travail. Sur ce dernier point, un travail énorme est fait par la commission « et voilà le travail » qui donne des pistes très concrètes pour un travail de terrain que peu d'organisations syndicales en dehors des nôtres mènent.

Les luttes de PSA et d'Arcelor-Mittal sont exemplaires et rencontrent un grand écho auprès de la population car elles sont les symboles de la résistance au capitalisme financier qui ne recherche que le profit immédiat pour plaire à ses actionnaires.

La marge possible de manœuvre des 200 milliards doit permettre de satisfaire les revendications des travailleurs, chômeurs, retraités.

Solidaires Calvados propose que le Comité National débâte d'une campagne nationale aboutissant à une manifestation nationale, unitaire si possible ou seuls ayant pour thème l'emploi ET une meilleure répartition des richesses.

L'emploi parce que c'est intolérable que 4,6 millions d'inscrits à Pôle Emploi ne trouvent pas de travail (*sans compter les non-inscrits*), que la précarité se développe sous l'égide du Medef dont le but est de casser le CDI, que le non-renouvellement de fonctionnaires partant à la retraite continue sous un gouvernement prétendant combattre le chômage, que les services publics dépérissent faute de personnel.

Une meilleure répartition des richesses

Augmenter les salaires et les pensions est nécessaire parce qu'il n'y a aucune raison que la richesse produite par les travailleurs soit accaparée par une minorité de riches.

Augmenter le SMIC à 1700 euros.

Augmenter les minima sociaux qui bien souvent sont en-dessous du seuil de pauvreté car on ne peut pas vivre décemment avec leur taux actuels.

Il faudra pour mobiliser mener une puissante campagne d'information pour expliquer qu'il y a de l'argent pour satisfaire toutes nos revendications.

Si chaque syndicat national, chaque fédération décline dans son champ cette problématique dans un cadrage national interpro, alors nous serons en position de redonner confiance aux travailleurs, chômeurs, retraités dans leurs luttes et par la-même redonner du sens à notre interpro.

Réaction disproportionnée du Rectorat lors de la mobilisation contre la précarité ! L'État policier c'est aussi de gauche!

La situation très précaire des personnes qui travaillent avec nous, nous concerne tous. C'est pourquoi, nous avons appelé l'ensemble des personnels à venir se rassembler le mercredi 16 janvier à 13h15 au rectorat de Caen pour soutenir nos collègues EVS et AVS, faire avancer leurs revendications et lutter contre la précarité.

Par leur travail ils permettent aux enfants en situation de handicap d'être scolarisés dans nos écoles, nos collèges et nos lycées, comme le prévoit la loi depuis 2005. Ces personnes exercent des missions qui correspondent à des besoins pérennes. Et pourtant, elles ne sont que de passages dans nos établissements, car l'Education Nationale les prive d'un véritable statut !

Ces personnes s'investissent pleinement dans leurs missions, sont nombreuses à se former par leurs propres moyens pour faire face aux tâches complexes car la pseudo formation de 60 heures que leur accorde l'Education nationale ne correspond en rien à une formation qualifiante qui est pourtant indispensable à une insertion durable. Face à cette exigence d'une véritable formation reconnue, prévue par les textes, l'administration nous répond que cela coûte cher ! L'Etat n'aurait donc pas les moyens de former tous ses personnels??!! Il suffirait pourtant de s'attaquer à ces niches fiscales

scandaleuses qui creusent le budget de l'Etat afin de développer les services publics dont la population a besoin.

Face à une cinquantaine de manifestants, le rectorat a fait appel à des forces de police disproportionnées et a fermé les grilles devant certains de nos camarades venus manifester! Nous condamnons la réaction de notre hiérarchie qui empêche la contestation et méprise le combat contre la précarité qu'elle impose aux personnels. Deux prises de parole ont tout de même été effectuées ainsi qu'une distribution de tracts vers nos collègues précaires.

Nous exigeons toujours la titularisation immédiate de tous les précaires de l'Éducation Nationale sans aucune condition. Il existe un besoin pérenne, il faut donc un statut pérenne et une véritable formation pour ces collègues qui sont tous les jours à nos cotés.

Solidaires continuera à faire entendre la voix des personnes précaires dans toutes les instances où il siège mais surtout à se battre lors de chaque mobilisation pour faire avancer leurs droits et gagner sur nos revendications. Nous continuerons également d'être à leurs côtés et de les accompagner par le biais de la formation syndicale.

Accord National Interprofessionnel sur la Sécurisation(!) de l'Emploi. **Une régression sociale historique, un pont d'or pour les patrons et les assureurs.**

Solidaires juge inacceptable le texte sur lequel viennent de tomber d'accord le patronat et certaines organisations syndicales. Cet accord institutionnalise davantage la précarité par la généralisation des contrats de projets et les contrats à durée indéterminée intermittents. Il instaure une super-flexibilité par de nouvelles mesures de mobilité, la généralisation de l'accord compétitivité/emploi, et de nouvelles modalités pour les plans sociaux en se dégageant systématiquement des obligations légales et conventionnelles du licenciement économique.

Il spolie les salariés-es par un barème plafonné en cas de licenciements sans cause réelle et sérieuse et réduit les délais de recours des syndicats en matière de licenciements économiques collectifs et de contestation aux prud'hommes.

Présenté comme un cadeau aux salarié-e-s, les patrons prenant en charge la moitié du financement d'une complémentaire santé devenue obligatoire (*choisie par l'entreprise*), il engraissera les banques et les assurances.

C'est une aliénation du salarié à son entreprise, en perdant son emploi, ou au départ en retraite, la complémentaire sera perdue. Dans les secteurs où ces complémentaires obligatoires existent déjà, leur couverture est de faible niveau poussant les salariés qui en ont les moyens à payer des sur-cotisations.

L'accord de Wagram, sauf une réaction forte des élus qui seront en charge de le transcrire dans la loi, restera pour l'avenir une trahison de plus à l'encontre du salariat. En plus de contribuer à la casse de la sécu il renforce la possibilité de signer des accords dérogatoires au code du travail et aux conventions collectives. Il contribue à inverser la hiérarchie des sources de droit et agrandi la brèche ouverte par la loi Fillon de 2004.

C'est la sécurisation des droits, déjà exorbitants, des patrons. L'union syndicale Solidaires s'emploiera à construire les mobilisations nécessaires pour rejeter cette régression sociale historique.

TRES PETITES ENTREPRISES

Avec des droits spécifiques et des candidatures nominatives, les travailleurs des TPE se seraient, à coup sûr, davantage mobilisés lors des élections dans les Très Petites Entreprises qui ont eu lieu de fin novembre à la mi-décembre 2012. C'est ce qui ressort essentiellement des résultats. Atteindre près de 90% d'abstention apporte la preuve que les travailleurs ne voyaient pas les enjeux d'une telle élection.

Les organisations syndicales, en particulier Solidaires, doivent se donner les moyens pour ne pas laisser hors syndicalisme ces 4,5 millions de travailleurs, de la même façon que nous devons nous donner les moyens d'organiser précaires et chômeurs.

Avec un taux de participation légèrement au-dessus de 10%, les résultats ne sont guère significatifs. Sur la région Basse-Normandie nous faisons 5,59% (*4,75% au niveau national*) sans possibilité de savoir les résultats départementaux et encore moins par secteurs. Nous ne pouvons pas alors en tirer d'enseignements.

Merci aux camarades qui ont remis aux travailleurs concernés le petit tract national, ce qui a été un minimum. Il faudra mieux nous organiser et être plus actifs lors de prochaines campagnes.

ASSISES NATIONALES DU MINISTÈRE du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Organisées par CGT, FO, FSU, SUD

Ces assises ont faillit ne pas avoir lieu, à cause du refus de la CFDT et de l'UNSA qui préfèrent attendre voir ce que propose le gouvernement. Et qui n'ont pas chômé pour appeler à ne pas y participer. C'est donc à la dernière minute que le mot d'ordre a été lancé « **Tous à la bourse du travail pour faire les assises du ministère !** ». L'enjeu est important, celui d'établir les bases de la construction du service publique de notre ministère, avant que M. sapin (le ministre) n'en propose d'autres dans le prolongement de la RGPP.

Plus de 500 agents participèrent..., et ces assises de novembre 2012 furent un véritable succès. Elles font suite aux cahiers de doléances et plus anciennement aux Etat généraux de l'inspection du travail organisée en mars 2006, mais cette fois en intégrant pleinement le champ emploi. Les assises se déroulèrent tantôt en atelier tantôt en séance plénière, lieux d'échanges des expériences et des réflexions, et aboutirent à la résolution de 10 motions.

Concernant l'emploi, voici les grandes lignes :

Les agents soulignent la perte de sens dans la réalisation de leurs missions et dénoncent :

- la transformation du service public de l'emploi en simple guichet au profit des entreprises,
- une logique comptable et budgétaire qui pousse à une consommation aveugle et sans contrôle des crédits favorisant le maintien des travailleurs dans la précarité,
- l'absence de véritable politique de l'emploi, réduite par les gouvernements successifs à une logique d'affichage.

et réaffirment :

- que l'emploi et la formation professionnelle font partie intégrante du code du travail, que l'Etat est le seul à pouvoir garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire et qu'il doit exercer un contrôle effectif de la mise en oeuvre des mesures,
- que nous nous opposons, par conséquent, à la décentralisation des services de l'emploi et de la formation professionnelle et demandons leur maintien au sein du ministère du travail avec les moyens humains et matériels correspondants. Pour les agents immédia-

tement concernés, aucune mobilité ne doit être imposée et l'ensemble de leurs droits doit être garanti, notamment le droit au retour.

- que le service public de l'emploi doit être au service des travailleurs avec ou sans emploi.

Les agents du Ministère sont chargés de faire respecter les droits de l'homme et de la femme au travail ou privé d'emploi, que sont :

- le droit du travail,
- le droit à l'emploi,
- et le droit à la qualification professionnelle.

La complémentarité et le lien entre ces trois domaines constitue une valeur professionnelle essentielle et légitime la compétence exclusive de l'Etat en la matière.

Ils mettent d'ores et déjà en oeuvre cette approche intégrée, de leur propre initiative, par des contrôles et des interventions communes, mais demandent qu'elle soit reconnue comme principe de fonctionnement par les autorités de l'Etat.

Cela doit se traduire par des mesures nouvelles :

- en matière de formation professionnelle et d'aides à l'emploi, la consultation des représentants du personnel doit être exigée et les moyens d'un contrôle effectif renforcés
- les agents des services régionaux de contrôle de la formation professionnelle doivent pouvoir exercer leurs missions en toute indépendance
- les missions exercées dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle doivent l'être en vertu de pouvoirs propres des services du ministère et non par délégation du préfet,
- les aides aux entreprises doivent être clairement conditionnées au respect des droits des salariés et le contrôle doit en être assuré dans des conditions garantissant leur indépendance.

N'hésiter pas à lire l'ensemble des résolutions sur <http://www.sud-travail-affaires-sociales.org>

FORMATION SYNDICALE

1^e semestre 2013

Solidaires Basse-Normandie

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adressées par mail à :

formationsolidairesbn@orange.fr

Préciser pour chaque inscription :

Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone.

Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 1^e semestre 2013

Inscription à retourner à Union Syndicale Solidaires Commission formation

7 avenue de cambridge, CTIS

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR.

par mail à formationsolidairesbn@orange.fr

Thème	Dates	Présentation
Formation de Base	13 au 15 février	Le syndicat, son rôle et ses actions Interventions et tâches des militants
Solidaires	18 au 19 mars	Histoire du syndicalisme et de Solidaires
DP/ DS	17 au 19 avril	Rôle et actions des élus
Comité d'Entreprise	13 au 17 mai	Fonctionnement , rôle des élus
CHSCT	3 au 5 juin	Fonctionnement et rôle des élus
Evolution droits des chômeurs /chômeuses	A fixer	

Création d'un comité 14 contre NDDL

Notre-Dame-des-Landes (44) est au cœur d'une véritable lutte citoyenne et paysanne contre un projet de nouvel aéroport. La pression monte localement et la mobilisation s'étend sur tout le territoire.

Ce projet pensé dans les années 60 est archaïque, anti-écologique, inutile et dont le coût est sous estimé. .

Depuis octobre, un collectif Zone Aménagement Différé se réunit régulièrement. Ce collectif ZAD est basé sur des principes de fonctionnement : horizontal, anti-autoritaire et assembléiste, non hiérarchisé.

Comme ce collectif ne veut pas intégrer les organisations politiques, syndicales, citoyennes, des citoyens et des représentants de :

Confédération paysanne 14, EELV du Pays de Caen, EELV Basse-Normandie, FASE, NPA, PG14 ont créé le 27 novembre un Comité 14 contre l'aéroport de Notre Dame des landes (NDDL).

Ce comité 14 contre l'aéroport de NDDL a pour missions :

- Informer / « populariser » la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.
- Relayer les informations de l'ACIPA sur les mobilisations locales etc.
- Ouvrir le comité 14 NDDL à un maximum de citoyens

L'adresse mail du collectif est comite14nddl@gmail.com

Des membres de ce comité se sont rendus les 15 et 16 décembre au rassemblement des comités de soutiens à NDDL. Un tract et un communiqué de presse ont été réalisés pour débiter une campagne de sensibilisation et de mobilisation. Le tract a été envoyé à des organisations (dont Solidaires14) pour diffusion. Ce tract a été distribué sur des marchés... de Caen ainsi qu'à l'Université.

Le comité a organisé un débat public au Niouzz à Caen le 12 décembre à 20 h 30 qui a réuni une 30taine de personnes dont des membres du collectif « soutien à la ZAD ». Les deux collectifs doivent régulièrement communiquer et travailler en complémentarité. Ils mèneront des actions communes.

Ainsi, le samedi 22 décembre, une 30taine de personnes ont mené une action sensibilisation des usagers des parkings souterrains de Caen gérés par Vinci.

Une soirée publique Ciné-débat est envisagée vers la mi-janvier. La venue d'un intervenant de la lutte est espérée. Soyons solidaires et rassemblons-nous pour protéger nos terres agricoles, nos paysans, pour préserver l'environnement, le bocage et sa biodiversité !

Soutenons la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes !

ACIPA : Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre Dame des Landes
site : <http://acipa.free.fr/>

7 avenue de Cambridge
CITIS
14 200 Hérouville St Clair

Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 08 79 03 13 95

Mel : syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la publication :
Danielle Morvant

Mensuel
Prix public : 1 euro
Imprimé par nos soins

